



Société Anonyme au capital de 15.764.735 €
Siège : Zone Artisanale de Cantegrit 40110 Morcenx
R.C.S. MONT DE MARSAN B 384 256 095

EXPOSE SOMMAIRE SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2013

Chers Actionnaires,

Le présent exposé sommaire a pour objet de vous présenter sommairement la situation de votre société et celle de notre groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

ÉVÉNEMENTS MAJEURS 2012

Europlasma SA a réalisé, au titre de l'exercice 2012, un chiffre d'affaires de 2 697K€, contre 7 283 K€ en 2011, et une perte nette de 23 284 K€ en 2012, contre un bénéfice de 1 125 K€ en 2011.

La perte 2012 est essentiellement due aux dépréciations sur actifs financiers (titres et créances rattachées aux participations) et à une dégradation du résultat opérationnel. La diminution de résultat entre 2010 et 2011 s'explique en revanche par les opérations exceptionnelles de 2010 sur le pôle de gazéification, non récurrentes en 2011.

Le résultat 2011 avait été impacté par la forte hausse du chiffre d'affaires sur des contrats à long terme rentables et à une nette amélioration du résultat financier.

Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

Europlasma collabore avec Iberdrola et Belgoproces depuis 2010 dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement des déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire de Kozloduy (Bulgarie). Au cours du 1er semestre 2011, le client avait demandé le report d'une année des échéances à venir et un avenant avait été obtenu à ce titre. L'exécution du contrat a repris au terme de ce délai et, au 31/12/2012, tous les équipements étaient livrés sur le site de Morcenx et le montage du four plasma avait débuté, aux fins de tester l'installation et d'obtenir sa réception en usine avant son démontage, expédition et remontage sur le site de la centrale Bulgare.

Recherche et développement

La société a poursuivi ses 3 projets de R&D majeurs.

Programme KIWI®

Europlasma et Kobelco Eco-Solutions ("Kobelco", Groupe Kobe Steel) ont entrepris un programme commun de recherche et développement dans le domaine de la production d'électricité à partir de déchets qui vise la génération d'un processus industriel basé sur les technologies respectives d'Europlasma et de Kobelco, dit KIWI (Kobelco Industrial CHO PoWer Gaslfication). Ce programme représente un co-investissement de plus de 6 millions d'euros sur 3 ans. Au 31/12/2012, le pilote était construit et trois campagnes d'essais avaient d'ores et déjà eu lieu aux mois d'octobre, novembre et décembre 2012. Les premiers essais de gazéification ont été réalisés avec succès conformément aux attentes. La seconde et la troisième campagne visaient la mise en service du Turboplasma® et le prélèvement d'échantillons de gaz avant et après ce dernier. Les premiers résultats d'analyses sont très satisfaisants.

Des aides à l'innovation ont été demandées auprès d'organismes publics afin de faciliter le financement de ces campagnes. A ce titre, l'Oseo a accordé une avance remboursable d'un montant de 600 K€ pour une assiette éligible de 2 147 070€. Un premier versement de 462K€ a été perçu le 19/11/2012. Le Conseil Régional d'Aquitaine a, pour sa part, accordé une subvention de 478 K€ post-clôture 2012.

Le programme KIWI, réalisé par Europlasma en coopération avec son partenaire japonais, était initialement refacturé avec marge à la filiale CHO Power dans son intégralité. Par décision de gestion, les ventes cumulées de 2010 et de 2011 ont été annulées, avec un impact négatif sur le chiffre d'affaires 2012 de 1 152 K€, et le programme a été comptabilisé à l'actif de la Société pour 3 705 K€ au 31/12/2012.

Programme ANR Turboplasma®

Ce programme vise le développement du procédé de destruction de goudrons assistée par plasma thermique Turboplasma®. Il bénéficie d'une subvention d'investissement auprès de l'ANR. L'enveloppe octroyée s'élève à 522 K€, dont un premier acompte de 156 K€ a été reçu en 2010 et un deuxième de 110 K€ en 2011. Un troisième versement de 72 K€ a été reçu le 24/07/2012.

Programme SESCO (Stockage Energie Solaire sur COfalit)

Ce projet consiste à valoriser le Cofalit (matériau issu de la vitrification de déchets d'amiante) dans le domaine du stockage sensible haute température, principalement en lien avec l'utilisation de concentrateurs solaires. Le consortium qui réalise ce programme est constitué du laboratoire de thermo-énergétique PROMES, du laboratoire de matériaux Cemthi et d'Europlasma. Ce programme a reçu le Prix des technologies innovantes pour l'environnement décerné par L'ADEME à l'occasion du salon Pollutec 2011. En novembre 2012, 40 plaques de Cofalit ont été réalisées et intégrées dans un prototype de module chauffage/refroidissement simulant le fonctionnement d'un système réel de stockage d'énergie thermique issue de l'énergie solaire. Ce prototype vise à valider la tenue thermomécanique des plaques lors de cyclages thermiques rapides jusqu'à 900 °C.

Ce programme bénéficie d'une subvention de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) dont le premier acompte a été reçu en 2010 et les deuxième et troisième versements ont été perçus le 19/10/2012 pour un montant total de 30 K€.

Prêt relais Crédit Suisse Europlasma SPV LLC

En décembre 2012, le Groupe a souscrit auprès de son actionnaire de référence Crédit Suisse Europlasma SPV LLC un prêt relais d'une durée maximale de 24 mois et d'un montant nominal maximal de 4M€, dont 2 M€ ont été libérés le 13/12/2012.

SITUATION DE LA SOCIETE EUROPLASMA

La Société Europlasma SA a réalisé un chiffre d'affaires de 2 698 K€ en 2012, contre 7 283 K€ en 2011 et une perte d'exploitation de 1 333 K€, contre un bénéfice de 105 K€ l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 8.114 K€.

Au bilan, au 31/12/2012 :

- les provisions pour dépréciation de stock ont été dotées pour 61 K€ et présentent ainsi un solde de 219 K€ ;
- les provisions pour créances douteuses s'élèvent à 2 K€ à la clôture,
- les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement s'élèvent à 6.676 K€
- les provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières s'élèvent à 24.816 K€.

Au bilan, au 31/12/2012, les provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provisions pour garanties données aux clients pour un montant de 200 K€ ;
- et de provisions pour pensions et engagements similaires pour 25 K€

En conséquence, le résultat d'exploitation est négatif de 1.333 K€ contre un résultat bénéficiaire de 100 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier

Le résultat financier est très largement négatif à fin 2012, - 24.828 K€, du fait des dépréciations sur actifs financiers (titres des filiales Inertam, CHO Power et FIG et créance financière sur Inertam), essentiellement.

Le résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels se sont élevés à la somme de 51 K€ (contre 39 K€ en 2011).

Les charges exceptionnelles se sont élevées à la somme de 44 K€ (contre 5 K€ en 2011), permettant de dégager un résultat exceptionnel de 6 K€ contre 34 K€ lors de l'exercice précédent.

Impôts

La société a bénéficié d'un crédit impôt recherche (CIR) de 224 K€ en 2012 contre 348 K€ en 2011.

Le résultat net comptable

Compte tenu de l'ensemble des éléments qui précèdent, les comptes de l'exercice écoulé font apparaître une perte de 25.656.179 K€ (contre un résultat de 1.125 K€ pour l'exercice précédent).

Afin de vous permettre d'analyser la situation de la société EUROPLASMA, nous vous proposons de mesurer, par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des grands postes du bilan.

Actif immobilisé

Le total de l'actif net immobilisé s'élève à 15.309 K€ contre 34.198 K€ pour l'exercice précédent.

Actif circulant

Le total de l'actif circulant comprenant les stocks pour 876 K€ en valeur nette, s'élève à 9.317 K€ contre 13.848 K€ pour l'exercice précédent.

Capitaux propres

Les capitaux propres se montent à 16.791 K€ au 31/12/2012 contre 42.465 K€ au 31/12/2011.

La variation des fonds propres à hauteur de -25 242 K€ résulte essentiellement du résultat déficitaire de l'exercice.

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part d'OSEO Innovation dans le cadre d'aides à l'innovation pour la réalisation de programmes liés aux projets Galacsy®, Turboplasma® et KiWi. Leur hausse au cours de la période s'explique essentiellement par une avance remboursable de 480 K€ reçue de la part d'OSEO sur le programme KIWI.

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE D'EUROPLASMA AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Les produits d'exploitation s'inscrivent en baisse de 11% en 2012, essentiellement impactés :

- par l'annulation de la vente de la plateforme de recherche et développement Kiwi à CHO Power SAS (impact négatif de 1 152 K€ sur le chiffre d'affaires 2012) et son activation au sein du bilan d'Europlasma SA, via la production immobilisée (pour 3 705 K€) ;
- l'évolution des contrats long terme et des prestations effectuées pour les filiales, et notamment CHO Power SAS ;
- malgré la poursuite du contrat KNPP, qui contribue positivement à l'activité.

Les autres achats et charges externes connaissent une augmentation de près d'1 M€, en adéquation notamment avec la production immobilisée de Kiwi.

Les charges de personnel continuent à baisser depuis 2010, du fait du départ de salariés ainsi que du transfert d'une partie de la masse salariale sur une autre filiale du groupe.

Les dotations aux amortissements et provisions restent relativement stables sur 3 ans.

En conséquence, le résultat d'exploitation se solde par une perte de 1 333 K€ en 2012, contre un bénéfice de 105 K€ en 2011 (-1 921 K€ en 2010).

SITUATION DU GROUPE

Activités et Résultats des filiales

	en K€	31/12/2012	31/12/2011	var	31/12/2010	var
Inertam SAS	Chiffre d'affaires	9 043	8 253	790	9 131	-878
	Résultat d'exploitation	-2 884	-1 034	-1 850	197	-1 231
	Résultat net	-3 076	-1 020	-2 056	180	-1 201
CHO Power SAS	Chiffre d'affaires	3 746	20 938	-17 193	6 736	14 202
	Résultat d'exploitation	-10 295	104	-10 399	-542	646
	Résultat net	-18 017	-362	-17 655	-542	180
SCI de Gazéification	Chiffre d'affaires	0	0	0	0	0
	Résultat d'exploitation	-92	-15	-77	-1	-14
	Résultat net	-304	-98	-206	102	-200
Financière GEE SAS	Chiffre d'affaires	763	654	109	876	-222
	Résultat d'exploitation	6	-5	11	27	-32
	Résultat net	-67	-873	806	334	-1 207

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

Le retard de la réception technique provisoire (« Take Over Date ») de l'usine CHO à Morcenx a occasionné d'importantes difficultés financières contraignant le Groupe à entrer dans une procédure de conciliation et à prendre des décisions stratégiques, financières et opérationnelles majeures.

La société a, dans ce contexte, décidé de suspendre sa cotation.

La reprise de cotation a fait suite au jugement définitif d'homologation par le Tribunal de Commerce de Mont de Marsan, en septembre 2013, des protocoles d'accord de conciliation signés avec les partenaires du Groupe au terme des négociations menées depuis plus de 5 mois.

Pour une meilleure performance et visibilité, le Groupe a décidé de se recentrer sur ses métiers historiques.

Principales mesures financières

Refinancement

L'actionnaire de référence, Crédit Suisse Europlasma SPV LLC et le propriétaire de l'usine CHO Morcenx ont réitéré leur confiance et leur soutien au Groupe avec :

- *l'aménagement des contrats de prêts souscrits en décembre 2012*

Le terme du remboursement de l'avance de 2,7 M€ accordée par CHO Morcenx à CHO Power, libérée à hauteur de 2M€, a été porté à juillet 2014 (contre juin 2013).

Le prêt relais de Crédit Suisse Europlasma SPV LLC a été limité aux 2 M€ versés sur les 4 M€ prévus au contrat, et sa rémunération en intérêts a été abaissée à 8%, portée rétroactivement à 12% à l'obtention de la « Take Over Date ».

Ce prêt a été transféré à CHO Power par compensation avec les créances que la Société détenait à son encontre.

Les 2 M€ de la deuxième tranche n'ayant pas été levés, les BSA associés (2% du capital) sont caducs.

- *la mise en place d'un nouveau financement par les partenaires financiers du Groupe*

Credit Suisse Europlasma SPV LLC et CHO Morcenx SAS ont, sur une base pari passu, accordé à CHO Power SAS un prêt d'un montant de 4,56 M€, au taux de 8%, rétroactivement porté à 12% à l'obtention de la « Take Over Date ». Cet emprunt est remboursable, au plus tard, mi août 2014.

Les garanties associées à ce prêt sont les suivantes :

- o Nantissement des titres Inertam
- o Nantissement de l'action de préférence CHO Power conférant des droits sur les changements de gouvernance de CHO Power
- o Nantissement des titres FIG (Europe Environnement)
- o Garantie du produit de cession des titres FIG au-delà de 2M€
- o Privilège de new money accordé aux partenaires financiers dans le cadre des protocoles d'accord de conciliation.

Par ailleurs, afin de faire face aux besoins de trésorerie non couverts par le nouveau financement, une levée de fonds auprès des actionnaires et d'autres investisseurs devrait intervenir avant la fin de l'année 2013, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale.

Mise en place de moratoires

Les pouvoirs publics, à travers la Direction Générale de Finances Publiques, ont soutenu le Groupe en rééchelonnant le calendrier de paiement de dettes fiscales et sociales significatives.

Le Groupe a également bénéficié du soutien de ses fournisseurs clés et de son principal partenaire bancaire, ces derniers ayant accepté le report de certaines échéances.

Recapitalisation de CHO Power

Afin de renforcer les fonds propres de CHO Power, à la tête du segment « Energies Renouvelables », le capital a été augmenté de 24 M€ par incorporation des créances qu'Europlasma détenait à son encontre, puis réduit à hauteur de 11 M€ pour apurement de pertes antérieures. Le capital de CHO Power se monte à 14 393 224 euros depuis ces opérations, la participation d'Europlasma dans CHO Power restant inchangée à 100%.

Processus de cession de l'activité Air & Gaz

Le Conseil d'Administration a sollicité les conseils d'un cabinet d'ingénierie financière de haut de bilan afin d'accompagner la cession du sous-groupe Europe Environnement, détenu à 51%. Le périmètre de cession envisagé correspond à la branche Air et Gaz de l'information sectorielle, et aura de ce fait un impact significatif sur les comptes du Groupe. Plusieurs acheteurs potentiels ont manifesté leur intérêt et la finalisation de l'opération est attendue au cours du 1^{er} semestre 2014.

ETUDES ET INGENIERIE, TORCHES ET PROCEDES

Contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant)

La construction du four plasma conçu pour réduire et conditionner les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare de Kozloduy a été finalisée au premier semestre 2013 en usine, à Morcenx. Le client a validé la réception en usine de l'installation au mois de juillet 2013. L'installation est en cours de démontage pour son expédition en Bulgarie fin 2013.

Europlasma a profité des tests de performance en usine pour réaliser une démonstration de ce four plasma devant des acteurs-clés du secteur nucléaire qui ont manifesté un vif intérêt. Cette présentation a été réalisée à partir de déchets non radioactifs représentatifs.

Programme R&D KIWI

La quatrième campagne d'essais s'est déroulée au mois de mars 2013 et avait pour objectif de tester l'efficacité du Turboplasma® pour différents points de fonctionnement afin d'augmenter le pouvoir calorifique du gaz de synthèse. Les résultats des analyses ont démontré un taux de destruction des goudrons très satisfaisant à plus de 90%.

ENERGIES RENOUVELABLES

Arrêt temporaire de l'usine CHO Morcenx

Un incident technique survenu en février 2013 a entraîné l'arrêt de l'usine CHO Morcenx pour procéder à la réparation des équipements endommagés. Parallèlement, un comité d'experts a été réuni pour faire le bilan de performance de l'usine qui a fourni au réseau électrique 2235MW depuis sa mise en route. Le comité a validé la pertinence et la fiabilité du procédé mais a encouragé la société à remplacer le gazéifieur qui présentait des irrégularités dans son fonctionnement. Dans ce contexte, le Conseil d'Administration, le management et le principal client, la société CHO Morcenx, ont décidé de prolonger l'arrêt de l'usine pour remplacer le gazéifieur déficient. Ce dernier a été démantelé et le nouveau gazéifieur est en cours de construction pour une remise en route de l'usine début 2014. La nouvelle échéance pour la « Take Over Date » est fixée au 28 février 2014.

Financement

Les principales mesures de financement sont décrites au paragraphe « **Refinancement** » ci-avant.

Le Groupe a par ailleurs reçu 150 K€ d'OSEO correspondant au troisième et dernier versement de l'avance remboursable octroyée pour la mise au point du Turboplasma® et son intégration dans l'usine CHO Morcenx pour un montant global de 750 K€.

DECHETS DANGEREUX

La réfection trisannuelle complète de l'unité de traitement des déchets d'amiante a été menée durant l'été 2013. Les problèmes techniques rencontrés au niveau de la préparation des charges de la ligne de traitement ont été réglés. Ces modifications couplées à la réfection complète du four devraient accélérer les cadences de production. L'usine doit redémarrer fin septembre 2013, conformément au planning de production.

Le personnel exploitant de l'usine CHO Morcenx, initialement recruté par Inertam, et le contrat O&M (exploitation et maintenance), initialement confié à Inertam, ont été transférés à CHOPEX, société créée en juillet 2013 et détenue à 100% par CHO Power.

AIR ET GAZ

Le processus de cession en cours du secteur Air & Gaz, mentionné dans la note spécifique ci-avant, a été accompagné des mesures suivantes.

Réorganisation

La société ATS a été dissoute sans liquidation en date du 01/01/2013. L'opération a donné lieu à un Transmission Universelle de son Patrimoine à la société AMCEC qui la détenait à 100%.

Changement de gouvernance

Le 01/04/2013, 20 ans après avoir fondé et dirigé le Groupe Europe Environnement, Monsieur Jean-Claude Rebischung a pris sa retraite. Pierre Bellmann, co-fondateur, assure désormais les fonctions de Président et de Directeur Général du sous groupe. Monsieur Jean-Claude Rebischung reste néanmoins administrateur et actionnaire du sous-groupe Europe Environnement et continuera d'apporter son conseil et son expérience.

REORGANISATION INTERNE

Plus de 20 ans après avoir fondé la société Europlasma, Monsieur Didier Pineau a quitté ses fonctions de directeur général du Groupe. Monsieur Didier Pineau reste actionnaire du groupe. François Marchal, administrateur, a été nommé à sa succession pour 6 mois.

Une réorganisation interne est en cours avec, notamment, la séparation des activités en deux branches opérationnelles : « Energies renouvelables » et « Déchets dangereux ».

Les perspectives du Groupe sont ainsi largement dépendantes du respect du nouveau calendrier de mise en route et de réception technique provisoire de l'usine CHO Morcenx (Take Over Date) fixée au 28 février 2014, du redressement opérationnel de l'activité de traitement des déchets d'amiante et de la cession du segment d'activité Air et Gaz.

ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE
--

Tous les bilans des sociétés consolidées ont fait l'objet d'un arrêté à la même date que celle de la société consolidante, soit le 31 décembre 2012.

Les comptes consolidés de votre groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 35.338 K€ en baisse de près de 40 % et une perte de 21.152 K€.

Le résultat net part du groupe de l'exercice est une perte de 20.891 K€ contre une perte de 1.341 K€ pour l'exercice précédent.

La situation du Groupe se caractérise au 31/12/2012 par les éléments suivants :

Actif immobilisé

Compte tenu des investissements et des amortissements pratiqués au cours de l'exercice, le total de l'actif immobilisé s'élève à 46.055 K€, contre 48.631 K€ pour l'exercice précédent. Le Goodwill s'élève à 7.872 K€ contre 8.410 K€ en 2011.

Actif circulant

Le total de l'actif circulant comprenant les stocks pour 2.302 K€, s'élève à 26.941 K€ contre 39.863 K€, pour l'exercice précédent.

Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres se montent à 15 940 K€ au 31/12/2012, contre 37 002 au 31/12/2011 et 38 285 K€ au 31/12/2010. La variation en 2012 est essentiellement due :

- au résultat de la période (- 21 152 K€ en 2012, contre -1 235 K€ en 2011) ;
- aux autres éléments du résultat global (- 103 K€ en 2012 et -184 K€ en 2011), qui correspondent essentiellement aux variations de juste valeur des instruments de couverture et aux réserves de conversion ;
- aux plans d'attributions gratuites d'actions (166 K€ en 2012 et 152K€ en 2011).

Les dettes

L'ensemble de nos dettes au 31/12/2012 s'élevait à 57.056 K€, contre 51.493 K€ pour l'exercice précédent.

Au 31/12/2012, l'endettement net du groupe est de 19 501 K€, contre 3 534 K€ au 31/12/2011, en hausse du fait :

- des emprunts contractés pour le financement de l'usine de CHO Morcenx et de sa mise en route auprès des banques, de l'actionnaire de référence et du partenaire financier;
- des emprunts contractés pour l'activité de traitement des déchets dangereux auprès d'OSEO ;
- de la consommation de la trésorerie disponible, notamment par les activités Energies Renouvelable, Déchets dangereux et de recherche et développement.

Impôts

Le produit d'impôts de 814 K€ en 2012 se décompose en une charge d'impôt exigible de 256 K€, un produit d'impôt différé de 1 054 K€ et 16 K€ de produit d'intégration fiscale. Le produit d'impôt différé correspond essentiellement au traitement fiscal et consolidé de la dépréciation financière de l'exercice (3.5 M€). Le produit d'impôts de 166 K€ constaté au titre de 2011 se décompose en une charge d'impôt exigible de 283 K€, un produit d'impôts différés de 443 K€ et un produit d'intégration fiscale de 6 K€.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est un gain de 576 K€, contre une perte de 611 K€ en 2011: cette quote-part de résultat est essentiellement liée à CHO Morcenx.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est une perte de 21 152 K€ en 2012, contre -1 235 K€ en 2011.

La quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat net en 2012 est une perte de 261 K€, contre un profit de 106 K€ en 2011.

COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
--

Le chiffre d'affaires du Groupe est en baisse de près de 40%, à 35 M€ en 2012, contre une augmentation de plus de 40% en 2011, et un chiffre d'affaires de 58 M€, essentiellement du fait du contrat d'EPC (Engineering, Procurement and Construction) de l'usine CHO Morcenx et de la hausse de l'activité Air et Gaz en 2011, avec notamment la poursuite du contrat Air Liquide/Sharp.

DELEGATIONS POUR AUGMENTATIONS DE CAPITAL

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE AU 31/12/2012

En Euros	Date de l'AGE	Date de expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) les années précédentes	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au 31.12.2012
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	21 juin 2011	21 août 2013	6.000.000 € ¹	Néant	Néant	6.000.000 e
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS	21 juin 2011	21 août 2013	6.000.000 € ²	Néant	Néant	6.000.000 e
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par placement privé	21 juin 2011	21 août 2013	6.000.000 € ³	Néant	Néant	6.000.000 €
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à émettre	21 juin 2011	21 août 2014	1.528.504 € ⁴	Néant	Attribution gratuite de 240.800 actions	1.287.704 € ⁵

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

¹ Ce plafond n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaire à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

² Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital avec maintien du DPS stipulé ci-avant.

³ Ce montant s'impute sur le montant du plafond de l'augmentation de capital avec suppression du DPS stipulé ci-avant étant également précisé qu'il sera limité à 20% du capital par an.

⁴ Montant théorique égal à 10% du montant du capital social lors de la décision du Conseil d'administration

⁵ Montant théorique du fait que 240.800 actions ont été attribuées gratuitement en 2011 et 2012 en usage de cette délégation et sont actuellement en cours d'acquisition.